FFB
FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT
REGION RHONE-ALPES

DOSSIER DE PRESSE MATINÉE D'INFORMATION

TERA2014

QUELLES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES POSSIBLES POUR LES BÂTIMENTS EN PISÉ ?

LES RÈGLES PROFESSIONNELLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENDUITS SUR SUPPORTS COMPOSÉS DE TERRE CRUE
RETOURS D'EXPÉRIENCES ET FORMATIONS

Vendredi 12 décembre 2014
ENTPE [École Nationale des Travaux Publics de l'État]
à Vaulx en Velin (69)

Organisateur

FFB FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT REGION RHONE-ALPES

Contact presse

Rodolphe Savereux
Tél : 06 73 99 96 74
rodolphe.savereux@savereux-rp.com

Partenaires

TERA terre crue rhône-alpes
ENTPE
RÉSEAU écobâtir

Avec le soutien de

Rhône-Alpes Région
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

LA TERRE CRUE

La terre crue est sans doute le matériau de construction le plus vieux sur la planète. 30 % de la population mondiale vit dans un habitat en terre. L'histoire de ce type de construction est mal connue et l'intérêt pour ce matériau jugé antique et médiocre a été éclipsé par celui accordé à la pierre ou au bois, considérés plus "nobles".

En France, les utilisations varient naturellement suivant les régions : torchis ou bauge en Bretagne, brique de terre crue en Midi-Pyrénées, et pisé dans notre région, qui représente en Rhône-Alpes près de 80% du patrimoine construit avant 1947.

La terre crue est plus que jamais d'actualité. Elle est en parfaite adéquation avec une démarche de construction écologique.

Son utilisation dans les chantiers de construction et de rénovation présente en effet des avantages environnementaux et sociaux de première importance :

- C'est un matériau local, son utilisation développe l'économie réelle en s'appuyant sur le tissu économique local.

- La construction / rénovation des maisons en terre s'appuie sur les savoir-faire des acteurs, générant une forte plus value sociale et économique sur le travail humain.

- Ce matériau est abondant, résistant au feu, il nécessite peu d'énergie pour sa fabrication, donc très peu d'émissions de CO_2 et il ne génère pas de déchets.

- Sa densité lui confère de précieuses qualités d'inertie thermique pour le stockage de la chaleur solaire et sa lente restitution ainsi que pour le confort d'été.

- Les murs en terre régulent remarquablement l'hygrométrie de l'air intérieur grâce à leur perméabilité à la vapeur d'eau et constituent un bon isolant phonique.

- C'est un matériau qui résiste fort bien dans le temps s'il est protégé de l'eau, l'argile se révélant être un excellent liant.

- La construction en terre ne produit aucun déchet, ne nécessite aucun emballage et son recyclage se fait sous la forme d'une réutilisation ou une simple restitution de la ressource aux milieux naturels locaux.

- Sa mise en œuvre nécessite peu d'énergie grise

Depuis le « Grenelle de l'Environnement » et les prises de conscience qu'il a engendrées à tous les échelons de la société, il a paru indispensable à tous les professionnels de la terre crue en Rhône-Alpes de se structurer pour un bénéfice commun : monter un projet de soutien aux métiers, techniques et au patrimoine terre crue en Rhône-Alpes.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT RÉGION RHÔNE-ALPES

Étant donné la présence importante de construction en pisé dans plusieurs départements de Rhône-Alpes, les professionnels de la construction sont appelés à travailler la terre crue. Très peu y sont formés et la majorité d'entre eux se tournent vers des matériaux qui sont souvent inadéquats voire néfastes.
C'est dans ce contexte que cette rencontre a été organisée. Grâce aux professionnels de la construction, cette journée vise à sensibiliser, informer et apporter des réponses techniques et scientifiques à la problématique de l'entretien et de la restauration des constructions traditionnelles en pisé dans notre région.

L'ASSOCIATION TERA, TERRE CRUE RHÔNE-ALPES, CONSTITUÉE EN MARS 2014

Des professionnel-le-s régionaux de la construction en terre crue, (maçons, artisans, architectes, ingénieurs, thermiciens, économistes), se sont regroupés à la demande de la Région Rhône-Alpes, afin de dynamiser les métiers, les techniques et valoriser le patrimoine en terre crue de Rhône-Alpes, tant en construction qu'en rénovation.
Le programme est soutenu par la région Rhône-Alpes et porté par l'association Réseau Écobatir. TERA s'inscrit également dans un projet plus large, inter-régional qui a comme objectif de reconsidérer la terre crue comme un matériau d'avenir et d'aboutir à la rédaction de textes de référence, guide de bonnes pratiques pour garantir le résultat final tout en préservant la diversité des pratiques régionales.

L'ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

École d'ingénieurs du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie, elle forme depuis 60 ans des ingénieurs au service de l'état pour un aménagement durable du territoire. Un des 5 laboratoires de recherches de cette école, le Laboratoire Génie Civil et Bâtiment (LGCB) est associé au CNRS dans l'UMR 5513. Depuis une trentaine d'année, il travaille sur l'utilisation des matériaux premiers, matériaux locaux extraits sur site et n'entrant pas dans la chaîne de production industrielle comme la terre crue et la pierre sèche.
Outre des publications scientifiques, l'action du LGCB dans cette thématique a contribué à la rédaction de textes normatifs et des missions d'expertises sur le terrain.
Le LGCB coordonne le projet PRIMATERRE lauréat de l'appel d'offre Villes et Bâtiments Durables 2012, de l'Agence Nationale de la Recherche : « Rénover et bâtir durable : l'enjeu des matériaux premiers ».

LA CONSTRUCTION EN TERRE CRUE

La construction en terre crue et l'utilisation de la terre dans la construction ont donc longtemps prévalu, les savoir-faire se transmettaient de génération en génération, avant que se développent les techniques et les matériaux modernes.

En rénovation, il arrive donc très fréquemment que les maçons et les façadiers soient amenés à refaire ou à ré-enduire ce type d'ouvrage, ne pouvant s'appuyer que sur leur expérience ou la documentation des fabricants.
Très peu étant formés au travail de la terre crue, cette méconnaissance entraine de mauvaises pratiques consistant par exemple à transposer des usages de la construction neuve en employant des liants industriels imperméables pour la fabrication des enduits.

Conséquence, de graves dysfonctionnements :
- l'humidité reste bloquée dans les bâtiments au détriment de leur confort, entraînant désagrégation et fissuration du matériau des parois.

Les savoir-faire liés à la mise en œuvre des enduits sur supports contenant de la terre sont désormais formalisés dans des Règles Professionnelles.

CONTEXTE

Ces règles, comme leur élaboration, ne relèvent pas tout à fait du schéma classique.
En effet, il ne pouvait être question de normer un matériau comme la terre pour définir une « recette ».
Tout au long de l'année 2008, région par région, quelque 80 professionnels ont confronté expérience et savoir-faire, et sont parvenus à un consensus sur les définitions (procédés et composants) et sur un cadre pour l'exécution des chantiers.

En juillet 2011, la Fédération Française du Bâtiment, avec le réseau Écobâtir, dans le rôle de maître d'œuvre du projet, ont présenté les Règles Professionnelles à la C2P, commission représentative des assureurs en France.
L'École nationale des travaux publics d'État (ENTPE), par le savoir-faire scientifique et méthodologique de son laboratoire des géo-matériaux à Vaulx en Velin, a permis d'établir les bases scientifiques des essais, et de consolider théoriquement les assertions contenues dans le document de collecte inter-régionale.
Les Règles Professionnelles ont été acceptées en juillet 2012.

Objectifs à moyen terme

Dans le cadre des Règles Professionnelles, toute entreprise réalisant un enduit sur un support contenant de la terre peut chaque année transmettre les coordonnées des chantiers concernés à la C2P.
En effet, les Règles professionnelles ont été acceptées par la C2P sous condition du suivi de retour d'expérience.
Ce travail de collecte, indispensable à la profession pour continuer à être assuré, est actuellement effectué par l'association TERA.

UN PARTENARIAT FORT ENTRE LA FFB RHÔNE-ALPES, LA RÉGION, ET L'ADEME

Dès 1999, un contrat d'objectifs est venu renforcer la dynamique du territoire rhônalpin sur les nouveaux modes constructifs et la performance thermique des bâtiments face aux enjeux environnementaux.

Grâce à ce partenariat, plus de 2500 entreprises du bâtiment ont été soutenues dans leurs projets, couvrant l'ensemble des solutions constructives existantes.

Initialement tournées vers la gestion des déchets du BTP, les actions Environnement de la FFB Rhône-Alpes se sont rapidement diversifiées intégrant l'ensemble des champs du développement durable : démarche QSE, performance énergétique, impact Carbone, qualité de l'air intérieur.

LES DÉFIS DE L'ÉCO-CONSTRUCTION POUR DEMAIN

La réduction des consommations énergétiques et la diminution des émissions de CO_2 sont au cœur de la problématique environnementale.
Dans cette optique, la rénovation énergétique du parc de bâtiments existants est un enjeu prépondérant et le marché qu'elle représente une opportunité économique.

Afin de diviser par 4 les émissions de CO_2 d'ici 2050, il sera nécessaire de rénover la quasi-totalité du parc immobilier. Le projet de rénovation des 30 millions de logements français sur 35 ans représente un marché de plus de 40 milliards d'euros par an.

Aujourd'hui les solutions techniques existent en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation, mais de nouvelles pratiques, de nouvelles manières de travailler doivent être assimilées par les entreprises, les bureaux d'études, les maîtres d'ouvrage, les financeurs.

Le défi est également réglementaire : d'ici 7 ans, la réglementation thermique imposera que les bâtiments neufs soient passifs ou à énergie positive.
Les professionnels doivent anticiper cette échéance.
La filière, notamment en Rhône-Alpes, prépare depuis plusieurs années cette mutation professionnelle et va continuer à la faire en s'appuyant notamment sur les aspects de formation et de sécurisation des parcours professionnels.

En matière d'emploi, l'éco-construction constitue également un enjeu de taille. Avec ses 1,4 millions de salariés en France, le BTP possède un poids important dans l'économie.
L'éco-construction et les vastes programmes de rénovation énergétique à venir pourraient créer plusieurs centaines de milliers d'emplois.

PROGRAMME DE LA MATINÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES PAR DES PROFESSIONNELS POUR LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION EN RHÔNE-ALPES.

Mots d'accueil par
La FFB Région Rhône-Alpes
Monsieur le Directeur de l'ENTPE
et Benoit Philibert, chargé de mission Région Rhône-Alpes
(Direction du Climat, Environnement, Santé et Énergie)

Les enjeux relatifs au patrimoine pisé en Rhône-Alpes
- un bref rappel

Par Vincent Rigassi [Architecte, RA2]

Présentation de l'association TERA, TErre crue Rhône-Alpes
- État des lieux, actions en cours, pilotage du Groupe de Travail à la DHUP pour la rédaction de Guides de bonnes pratiques terre crue et en particulier pisé
- Constat terrain

Par les membres du Conseil d'Administration de TERA

Présentation des activités de recherche à l'ENTPE
- Hygrothermie et hydromécanique du pisé
- Conséquences sur le bâti existant

Par Jean-Claude Morel [chercheur, ENTPE]
Avec la participation de Antonin Fabbri, Ali Mesbah, Lucile Soudani, Florian Champiré, Stéphane Hans et Henry Wong [chercheurs, ENTPE]

Le bâti existant et la réglementation thermique
Par Franck Janin (Ingénieur conseil en énergies renouvelables et thermique du bâtiment, Héliasol)

Présentation des « Règles professionnelles pour la mise en œuvre des enduits sur supports contenant de la terre »
- Historique, contenu et retours d'expérience
- Les formations en Rhône-Alpes

Par Nicolas Meunier [Artisan]
et Jacques Berger [Constructys]

Conclusion de la matinée - Échanges

Poursuite des échanges autour d'un buffet repas

L'après-midi, visite des laboratoires de l'ENTPE